

Pôle Animation Direction de la Vie des Quartiers Centre de Ressources/Service Vie Associative

Téléphone : 0590 21.49.29 Fax. : 0590 21.49.28

# Dossier de demande de subvention 2022

Vous sollicitez une subvention de la ville de Sainte-Anne. Aussi, dans l'objectif d'étudier en toute équité l'aide qui pourrait vous être octroyée, nous vous invitons à remplir toutes les rubriques pour lesquelles vous détenez des informations. Assurez-vous également que vous disposez des documents nécessaires à l'instruction du dossier par nos services.

Cochez la ou les case (s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence- Récurrence	Objet	Période
□ En numéraire (argent) □ En nature	□ Première demande □ Renouvellement (ou poursuite)	□ Fonctionnement global □ Projet(s) / Action(s)	□ Annuelle ou ponctuelle □ Pluriannuelle

#### A retourner à l'adresse suivante:

Monsieur Le Maire Hôtel de Ville Place Schoelcher 97180 Sainte-Anne

Ou à déposer au service courrier

Dossier N° : .....

#### **NOTICE EXPLICATIVE DEMANDE DE SUBVENTION 2021.**

#### « Relation avec d'autres associations » (rubrique 4)

- -A remplir uniquement si vous êtes affilié à une union ou fédération.
- -Pour les associations sportives vous devez impérativement compléter l'annexe 1 (voir document annexe p.1 à 3)

#### **Budget prévisionnel** (remplir uniquement pour les demandes de subvention en numéraire)

- -la rubrique 5 concerne le budget de l'association pour l'année 2022 ou l'exercice en cours **(cf page 9)**
- -Présenter un budget prévisionnel détaillé pour chaque action ou projet uniquement pour les demandes de subvention en numéraire (cf page 15);

## Projet/objet de la demande (rubrique 6)

- ✓ Vous sollicitez une subvention en numéraire.
- Si vous avez plusieurs actions, présentez une fiche par projet; dans ce cas dupliquez les **pages 9 à** 14. Remplissez la page 15 uniquement si vous répondez à l'appel à projets « Actions éducatives »
- Indiquez l'ensemble des moyens qui seront mobilisés pour conduire le projet.
- Précisez la liste des avantages en nature que vous aimeriez que la ville mette à votre disposition pour chaque action.
  - ✓ Vous sollicitez la mise à disposition de locaux communaux et d'infrastructures sportives ponctuelle ou à l'année

Remplir impérativement les pages 17 et 18.

# Les charges (ou dépenses) :

	CHARGES DIRECTES	
CHARGES	NATURE - EXEMPLES	
60 – Achats		
601. Achats stockés matières premières et fournitures	Biens (matières premières et fournitures achetées dans le but d'être transformées avant d'être revendues ou consommées): fournitures de bureau, petits équipements, produits d'entretien, ect. Aussi les marchandises acquises pour la mise en œuvre d'un projet ou d'un évènement particulier telles que des « goodies » ayant vocation à être revendus dans le cadre de la récolte de fonds.	
606. Achats non stockés	Fournitures ayant la caractéristiques de ne pas être stockables : gaz, électricité, carburant	
61 - Services extérieurs		
613. Locations	Charges liées à l'usage d'un bien dont l'association n'est pas propriétaire : local, véhicule loué à l'année. Il s'agit des loyers versés au titre des locations immobilières ou mobilières et des charges du contrat de location, telles que les taxes locatives et les impôts éventuellement remboursés au bailleur/propriétaire.	
615. Entretien et réparation	Par exemple : travaux d'entretien, comme la rénovation des peintures, ou de réparation d'un véhicule, les frais de blanchissage et de nettoyage des locaux, etc.	
616. Primes d'assurance	Primes des contrats « multirisques » contre incendie, vandalisme, dégâts des eaux, vol, tempête, etc. pour les bâtiments et les biens ; des contrats des véhicules nécessaires à l'activité ; de responsabilité civile au profit du personnel, des bénévoles ou des résidents pour réparer les dommages qu'ils causent.	
618. Divers – Documentation	Dépenses d'abonnement à des publications spécialisées ou achats d'ouvrages par exemple. Frais de colloques, séminaires, conférences.	
62 - Autres services extérieurs		
622. Rémunérations intermédiaires et honoraires	Honoraires ou indemnités versés à des tiers et pour lesquelles il n'y a pas versement de charges sociales. Sommes versées à des membres de professions libérales (avocats, experts comptables)	

623. Publicité, publication, relations	Les dépenses liées aux moyens et opérations de communications utilisés pour faire connaître votre	
-11'	activité/vos projets : frais d'annonces, d'imprimés, d'insertion, de catalogues et de publications	
publiques	diverses.	
(05 P/ 1	Frais engagés pour les foires et expositions.	
625. Déplacements, missions	Frais de déplacements ou de missions des salariés, volontaires et bénévoles : restaurant, hôtel, péage,	
	indemnités kilométriques, déménagement, etc.	
626. Frais postaux et de	Dépenses de timbres, télex, recommandés, téléphone, etc.	
télécommunications.		
627. Services bancaires	Charges de rémunération d'un service bancaire telles que les frais sur l'émission d'un emprunt. Les	
	intérêts payés sur un crédit sont des charges financières, et n'entrent pas dans cette catégorie.	
628. Divers – Cotisations	Cotisations versées, acquittées et liées à l'activité ; par exemple à un syndicat professionnel.	
63 - Impôts et taxes		
631. Impôts et taxes sur rémunérations	Taxe sur les salaires, contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés	
633. Impôts et taxes sur rémunérations	La taxe dite « Versement transport » perçue par les URSSAF	
(autres organismes)		
635. Autres impôts et taxes	Taxe d'habitation (pour les seuls locaux non accessibles « au public ») ; Taxe foncière sur les biens	
oper runa es impens es unices	possédés par l'association	
64- Charges de personnel	Sont principalement concernées les associations employeuses de salariés	
641. Rémunération des personnels	Rémunération principale brute des personnels, indemnités pour heures supplémentaires, congés payés,	
1	primes, indemnités et avantages divers ; chèques repas ou déjeuner.	
	Cotisations sociales versées par l'association en tant qu'employeur à l'URSSAF, aux mutuelles, aux	
45. Charges et cotisations sociales caisses		
•	de retraites, à Pôle Emploi et aux autres organismes sociaux. Entrent aussi dans les charges sociales.	
Autres charges de personnel	Charges de personnel marginales telles que des indemnités versées à un stagiaire.	
65- Autres charges de gestion courante	Redevance pour concession brevets; pertes sur créances irrécouvrables (subventions acquises annulées,	
	factures clients impayées), subventions attribuées par l'association, etc.	
66- Charges financières	Les intérêts d'emprunt. Cela inclut également les pénalités de retard dans le paiement des échéances	
ov charges manereres	d'un crédit le cas échéant. Charges nettes résultant des cessions de valeurs mobilières de placement	
	lorsque celles-ci se traduisent par une moins-value	
67- Charges exceptionnelles	Dépenses qui ont un caractère inhabituel, par rapport à l'activité ordinaire ou courante. <i>Exemple : une</i>	
or charges exceptionnenes	amende pour excès de vitesse.	
	Prise en compte de l'usure des biens de l'association inscrits à l'actif du bilan. Elle se calcule en	
68- Dotation aux amortissements,	fonction	
to- Dotation aux amoi tissements,	du prix d'achat et de sa durée d'utilisation. Exemple : si l'association a acquis un véhicule pour 20 000€	
provisions et	et	
689. Engagements à réaliser sur ressources	que sa durée d'utilisation est de 5 ans, la dotation d'amortissement à comptabiliser annuellement	
affectées	pendant 5 ans est de 20 $000/5 = 4000 \in$ . (en amortissement linéaire).	
	Ilmnôt sur les hénétices nour les associations qui y sont soumises, y compris au taux réduit, sur les	
69- Impôt sur les bénéfices (IS) ;	Impôt sur les bénéfices pour les associations qui y sont soumises, y compris au taux réduit, sur les revenus du patrimoine des organismes sans but lucratif : Participation des salariés aux résultats	
	Impôt sur les bénéfices pour les associations qui y sont soumises, y compris au taux réduit, sur les revenus du patrimoine des organismes sans but lucratif; Participation des salariés aux résultats (obligatoire si > 50 salariés)	

# Les ressources (ou recettes)

	RESSOURCES DIRECTES
PRODUITS	NATURE - EXEMPLES
	Marchandises stockées ou non, revendues en l'état par l'association. Exemple :
701. Vente de produits finis, de marchandises,	Vente d'articles aux couleurs de l'association (T-shirts, maillots, cabas, etc.)
706. Prestations de services	Services rendus et « facturés » par l'association à des tiers, des bénéficiaires, des adhérents, etc. Exemple : la « participation aux frais » pour conseils juridiques d'associations de défense des droits ou pour représentations socioculturelles.
73. Dotations et produits de tarification	Produits des tarifications du Code de l'action sociale et des familles, dépendance, EHPAD, etc.
74. Subventions d'exploitation <sup>5</sup>	Subventions publiques ou privées, de fonctionnement (y compris fonctionnement global de la structure). « Fonds à engager » reçus en vue d'une opération préalablement déterminée. Aide forfaitaire à l'apprentissage de l'Etat.
État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicité(s) cf. 1ère page	
Conseil-s- Régional(aux) :	
Conseil-s- Départemental (aux) :	
Commune(s), Communauté(s) de communes ou	Lister, identifier les collectivités sollicitées. Préciser le cas échant si co-
d'agglomérations	financement
Organismes sociaux (CAF, etc. détailler):	
Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
L'agence de services et de paiement –ASP- (emplois aidés)	
Autres établissements publics	
Aides privées	Subventions privées ne relevant pas des dons ni du mécénat d'entreprises (cf.
75 – Autres produits de gestion courante	ci-dessous ligne <i>758</i> .); par exemple fonds provenant d'une fondation.  Remboursements de frais au titre de la formation professionnelle; redevances pour concessions, brevets, licences, etc.; complément de rémunération des personnes handicapées (E.S.A.T)
756. Cotisations	Distinguer les cotisations avec et sans contrepartie (dans ce dernier cas -> dons : ci-dessous)
758. Dons manuels - Mécénat	Distinguer si possible les dons affectés (à une cause ou un objet bien précis) et les non affectés. Dons provenant du Mécénat.
76. Produits financiers	Revenus et intérêts des différents placements (Livret A, actions, valeurs mobilières de placement).
77. Produits exceptionnels	Ne se rapportant pas à l'activité courante et normale de l'association : libéralités reçues (donations entre vifs et legs testamentaires) ; prix de cession des immobilisations ; quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
78. Reprises sur amortissements, provisions et	Par exemple reprise d'une provision antérieurement passée en comptabilité et
789. Report des ressources affectées et non utilisées des exercices antérieurs	dont la charge devient certaine, effective et définitive. Ou reprise des amortissements lors de la vente d'un bien immobilisé inscrit à l'actif.
79. Transfert de charges	Le transfert de charges permet de neutraliser une charge d'exploitation comptabilisée en cours d'exercice, par exemple pour la rattacher à l'exercice suivant.
TOTAL DES PRODUITS	

# Les contributions volontaires :

Il s'agit d'opérations consistant en la fourniture par un tiers d'une capacité de travail, de biens ou de services à titre gratuit sans aucune contrepartie attendue.

Ces contributions volontaires, dont fait partie le bénévolat, viennent abonder les ressources propres de l'association. Or, dans le cadre d'un financement public, le taux de ressources propres d'une association au regard de ses ressources globales peut être un élément pris en compte et analysé par l'autorité publique. Ainsi, la valorisation des contributions volontaires dans le budget est un enjeu à ne pas négliger.

Ils correspondent à la manière dont est consommée la ressource.

Elles correspondent aux ressources.

# Contributions volontaires La comptabilisation des charges et des produits de classe 8 n'a pas d'incidence sur le résultat (bénéfice/perte)

(bénéfice/perte)					
86- Emploi des		87- Contributions			
contributions	1	volontaires en nature	Les contributions		
volontaires en nature			volontaires sont, par		
860- Secours en	Dons alimentaires et	870- Bénévolat (et	nature, effectuées à titre		
nature	vestimentaires, mise à	personnel mis à	gratuit. Elles		
	disposition éventuelle	disposition)	correspondent au		
	de personnel		bénévolat, aux mises à		
			disposition de		
			personnes ainsi que de		
			biens meubles ou		
			immeubles, auxquels il		
			convient d'assimiler les		
			dons en nature		
			redistribués ou		
			consommés en l'état par		
			l'association.		
861- Mise à	Mise à disposition de	871- Prestation en			
disposition gratuite	locaux ou de matériel	nature			
des biens	etc				
862- Prestations	Prestations juridiques				
	ou de communication,				
	plateforme téléphonique				
	offerte etc				
TOTAL		TOTAL			

Les emplois des contributions volontaires en nature (charges 86) et les contributions volontaires en natures (produits 87) doivent être équilibrés, les montants des deux totaux doivent être égaux.

# **DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2021.**

# 1. <u>IDENTIFICATION</u>

1.1 Dénomination :	
1.2 Numéro Siret : I_I_I_I_I_I_I_I_I_I	I_I_I_I_I
1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépis	ssé en préfecture : I_W_IIIIIII
1.4 Adresse du siège social :	
Code postal : Commune :	
1.5.1 Adresse de gestion ou de corresponda	ance (si différente) :
1.6 Représentant(e) légal(e) (personne désig	gnée par les statuts) :
Comp	position du Bureau
-	
Adresse :	
	N° de téléphone : 0590
	N∘ de téléphone : 0590
Adresse :	
N∘ de portable : 0690	N° de téléphone : 0590

# Composition du Conseil d'Administration

Nom-Prénom	Fonction	Nom-Prénom	Fon	ction
17 Identification	do la novacana abayata d	do la prágonto domando d	do aubrontion	(ai diffáranta du
		le la présente demande (		
Fonction:				
Courriel:				
		WON.		
2. RELATIONS A	<u>VEC L'ADMINISTRAT</u>	<u>IUN</u>		
	_	ent(s) administratif(s)?	Oui □	Non □
Si oui, merci de préc	iser :			
Type d'agrément :	attri	bué par :	en date du :	
I_I_I_I_I_I	I_I_	I_I_I_I	I_I_I_I_I_	<u>I_</u>
L'association est-e	lle reconnue d'utilité pu	ıblique ?	Oui 🗆	Non □
Si oui, date de public	cation au Journal Officiel :	//		
L'association est-el	lle assujettie aux impôts	s commerciaux ?	Oui □	Non □

# 3. RELATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle aff de sigle)	· -	•
L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :	Non □	Oui □ Si oui, lesquelles ?
Association sportive agréée ou affiliée à une fédération a (Remplir l'annexe 1 : association sportive agréée ou affiliée  4. MOYENS HUMAINS AU 31 DECEMBRE of	à une fédéra	•
Nombre de bénévoles :  Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex : Service civique)		
Nombre total de salariés :		
dont nombre d'emplois aidés		
Nombre de salariés en équivalent plein travaillé (ETPT)		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique		
Adhérents		

## 5. BUDGET¹ DE L'ASSOCIATION

Année 20... ou exercice du .... au ........

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de	
oo nenats		marchandises, prestations de services	
Prestations de services		74- Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	
Achats de matières et fournitures			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et			
Dublicité publication		Communes, communautés de	
Publicité, publication		communes ou d'agglomérations	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiements	
		(emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75-Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels-Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68- Dotations aux amortissements,		78- Reprises sur amortissements et	
provisions et engagements à réaliser sur		provisons	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS);		79 - Transfert de charges	
Participation des salariés		7 - 11 ansiert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE <sup>3</sup>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature	870 - Bénévolat		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et	871 - Prestations en nature		
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	875 - Dons en nature		
TOTAL	TOTAL		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

# **AVANTAGES EN NATURE**

Il y a-t-il un organisme qui met	du personi	nel à votre dis	sposition?	Oui □ Non □
Si oui, lequel ? :				
Quel personnel ? Précisez :				
Avez-vous un local ?	Oui □	Non □		Dimensionm
En êtes-vous propriétaire ?	Oui 🗆	Non □		
Locataires ?	Oui 🗆	Non □		
Avez-vous à votre disposition	un équipen	nent sportif?	Oui 🗆	Non □
Si oui, précisez le détail dans le	e tableau su	ıivant :		
Dénomination	Organi	sme qui met a	à disposition	Combien d'heure par mois
Indiquez ici les autres avantago	es en naturo	e dont vous b	énéficiez	
Dénomination	Organi	sme qui met a	à dispositior	Combien d'heure par mois
Loyer				
Electricité				
Eau				
Téléphone				
Assurance				
Entretien				
Autres, précisez				
Votre association a-t-elle signé Si oui, pour quel objet				Oui □ Non □ à quelle date : //

# 6. PROJET/ OBJET DE LA DEMANDE

Action	
N°	

\*Une fiche par action

\*Pour une demande de locaux et infrastructures sportives remplir les pages 17 et 18

NOM DE L'ASSOC	CIATION				
THEMATIQUES:					
Culture : □	Sportive : □	Insertion : $\square$	cohésion socia	le : □ 1	réussite éducative :□
Solidarités : □	Lutte contre la v	violence faite aux fe	emmes 🗆 🤇	Citoyenne	té : □
Environnement e	t développement c	lurable : □ Autre	s : □ (préciser)		
Personne respon	nsable du projet :				
<u>Présentation du</u>	<u>projet</u> :				
Intitulé :					
Objectifs du proj					
A quelles attente	es répond-il ?				
Précisez ici les o populations ou te			esquelles vous	avez ider	ntifié les attentes des

Description du projet :					
•••••			•••••		
•••••					
Public (s) bénéi	ficiaire (s) ?				
Cochoz coc coc	oc uniquemen	et si vous rénondoz à l'annol	à projet action áduce	tivo	
		t si vous répondez à l'appel		ltive	
		5 ans □ Enfants 5-6 ans			
Elémentaire □ Enfants 6- 12 ans					
Moyens que vo	us comptez mol	oiliser pour réaliser l'action:			
Moyens h	umains	Moyens matériels	Autres	moyens	

LIEU DU DEROULEMENT	Γ	
DUREE ET CALENDRIER	PREVISIONNEL	
Date :/	Durée : deh àh	
Périodicité : Quotidien □ He *Précisez les jours ou dates :	bdomadaire 🗆 Mensuelle 🗆 Annu	uelle □
PARTENAIRES		
EVALUATION DES OBJE	CTIFS	
Objectifs	Méthode d'évaluation	Indicateurs choisis
	moyens utilisés pour les mesurer?	comment considéreriez-vous qu'ils seront atteints ?
Informations complémentaire	s éventuelles :	

directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées au	bli en prenant en compte l'ensemble des coûts projet)
Nature et objet des postes de dépenses les plus signif salaires, etc.) :	icatifs (honoraires de prestataires, déplacement,
Est-il prévu une participation financière des bénéficial pratiques tarifaires appliquées au projet (gratuité, tarifs mod	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Indiquer ici la liste précise des avantages en nature que l'action	e vous sollicitez ponctuellement pour réaliser
Moyons logistiques	
Moyens logistiques	Autres
(précisez : tables, chaises, podium, salleetc)	Autres  (précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,
	(précisez : coupes, médailles, cocktail,

A remplir **impérativement** par les associations répondant à l'appel à projets « Actions Educatives »

<b>INTERVENANTS:</b>	
----------------------	--

NOM	
Prénom	
Qualification	
N° de téléphone	
Adresse e-mail	
NOM	
Prénom	
Qualification	
N° de téléphone	
Adresse e-mail	
NOM	
Prénom	
Qualification	
N° de téléphone	
Adresse e-mail	
Remplacement (si prévu) :	
Qualité :	
NOM	
Prénom	
Qualification	
N° de téléphone	
Adresse e-mail	

# **BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET**

Action N°

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services		74- Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		consens s resgrenau(warr)	
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		constitution (man)	
Publicité, publication		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiements (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75-Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68- Dotations aux amortissements, provisions et		78- Reprises sur amortissements et provisons	
engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES CHARGES DIRECTES		TOTAL DES RESSOURCES DIRECTES	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFE L'ACTION	CCTEES A	RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A I	L'ACTION
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS V	OLONTAIRI	ES EN NATURE³	1
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	
-	-	nande représente % du total des produit tal du budget) x 100	s du projet

# PARTIE A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES DEMANDES DE MISE À DISPOSITION de locaux associatifs ou infrastructures sportives (Remplir une fiche par demande)

<b>Demande de mise à disposition</b> : ponctuelle : □	à l'année : □
<u>Désignation</u>	
Maisons de Quartiers	
☐ Maison de quartier «Sergius GEOFFROY » ☐ Foyer « Rachelle BORDELAI	S » Foyer de Saint Protais
☐ Maison des associations de Valette ☐ Salle des associations du Centre de	Ressources W.H OUANNA,
Infrastructures sportives	
stade municipal de Valette complexe de Fouché/ Deshauteurs Terr	rain de Basket Ecole Lucie
Calendrier Complexe Sportif H. GRANMAN Ffrench Complexe de M	arly 🔲 terrain de football plage
du bourg	drome Fouché/ Deshauteurs
Personne responsable de la demande :	
<u>Présentation de la demande</u> :	
Intitulé de l'activité qui se déroulera dans le local :	
Objectifs:	
Objectils.	
Description :	

Durée et calendrier prévisionnel d'utilisation			
Périodicité : Quotidien □ Hebdomadaire □ Mensuelle □ Annuelle □			
*Précisez les jours ou dates :			
Horaires : deheures àheures.			
<b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires</b> (ou du public visé) du projet ? Indiquer les pratiques tarifaires appliquées au projet (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.)			
ENCADREMENT DU OU DES ACTIVITES			
Nombre de salarié(s)			
Nombre de Bénévoles			
Qualification du ou des encadrant(s)			
Dispositif COVID prévu :			

duquel vous déposez	ce dossier.		
Je soussigné(e), (nom	prénom)		
Représentant(e) léga	l(e) de l'association		
ou mandat (Portant les 2 sign	-	orésentant légal et cello	ssociation, joindre le pouvoir e de la personne qui va le
Déclare :			
<u>-</u>		gations sociales et fiscal	les (déclarations et paiements
correspondants) <sup>2</sup> - exactes et sincères		résent formulaire, notamm	nent relatives aux demandes de
	sées auprès d'autres fina		l'approbation du budget par les
- que l'association a en nature) sur les d □ in □ su	perçu un montant total trois derniers exercices nférieur ou égale à 500 0 upérieur à 500 000€	(dont l'exercice en cours) 3 000€	
- demander une sub			née ou exercice 20 ée ou exercice 20
	en na	<b>ture</b> au titre de l'anné	e ou exercice 20
- que la subventio l'association	n en numéraire, si el	lle est accordée, sera ve	ersée au compte bancaire de
Nom du <b>titulaire du</b>	compte :		
Préciser les coordonr	nées du compte choisi po	our le versement de la sub	vention et <b>joindre un RIB</b> :
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
N∘ IBAN I_I_I_I_I I	_I_I_I_I I_I_I_I		_I_I_I I_I_I
BIC I_I_I_I_I_I	I_I_I_I_I		

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès

M'engage sur l'honneur au cas où une	subvention	de la commune	de Sainte-Anne	me serait
accordée conformément à ma demande	à:			

Utiliser la subvention en respectant le motif de la demande ;

Fournir toutes les pièces justificatives qui me seraient réclamées pour un contrôle ;

Inscrire le montant valorisé de la subvention en nature au bilan de l'association;

Autoriser la commune de Sainte-Anne à enquêter, à vérifier, et à contrôler l'utilisation exacte de la subvention ceci par tous les moyens à sa convenance.

Je sais que je m'expose à des poursuites pour détournement de fonds si je ne respecte pas les clauses de cet engagement.

Fait, le/		
AAdmin971		
	Signature	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil. »

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Changement s de dirigeants, modifications de statuts, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 Septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) No 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

## **ANNEXE 1**

## **ASSOCIATION SPORTIVE AGREEE OU AFFILIEE A UNE FEDERATION AGREEE**

\*A remplir uniquement par les associations sportives

Nom de la fédération d'affiliation					
Гуреs de structures (ligue, comité ou club) :					
Ligues, comités régionaux ou départementaux :					
Nombre de clubs fédérés sur le te	rritoire (Régioi	n, Département, etc.) :			
Nom de l'association :		Année:			
L'association est-elle agréée :	Oui 🗆	Non □			
Organisme ayant délivré l'agréme	ent :				

## Nombre de licenciés par activités ou discipline :

Activités	Effectifs	Hommes	Effectifs	Femmes	Total
	4-7 ans		4-7 ans		
	8-12 ans		8-12 ans		
	13-16 ans		13-16 ans		
	- de 20 ans		- de 20 ans		
	Seniors + de		Seniors		
	35 ans		+ de 35 ans		
	4-7 ans		4-7 ans		
	8-12 ans		8-12 ans		
	13-16 ans		13-16 ans		
	- de 20 ans		- de 20 ans		
	Seniors + de		Seniors		
	35 ans		+ de 35 ans		
	4-7 ans		4-7 ans		
	8-12 ans		8-12 ans		
	13-16 ans		13-16 ans		
	- de 20 ans		- de 20 ans		
	Seniors + de		Seniors		
	35 ans		+ de 35 ans		
Total sportifs					

Diplôme des encadrants	nombres d'encadrant détenteur du diplôme	Catégories encadrées
Nombre total de licenciés : PALMARES (année précédente) :		

#### **ANNEXE 2**

#### **INFORMATIONS ANNEXES**

Concernant les subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la règlementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia" "Règlement de minimis", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC "....) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/lesquell es la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

#### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2022.

Pour toutes les associations :
☐ Les <b>statuts régulièrement déclarés</b> (en un seul exemplaire), <u>Si modification des statuts</u> , le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire signé par le président.
☐ Un relevé d'identité bancaire,
☐ Une copie du récépissé de dépôt en Préfecture,
☐ Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donn par ce dernier au signataire,
☐ Les comptes approuvés du dernier exercice clos,
☐ Le rapport récent d'activité approuvé,
☐ Le compte rendu financier de l'action réalisée avec les subventions reçues l'année précédente, s' n'a pas transmis avant la présente demande.
Pour les associations percevant un total de subventions publiques supérieur à 153.000 € :
☐ Les bilans, comptes de résultats et annexes certifiés et signés par un commissaire aux comptes,
☐ Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notammer celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.
☐ Le rapport de ce même commissaire dûment signé par ses soins.

La Ville de Sainte-Anne se réserve le droit de demander tout supplément d'information ou document financier complémentaire qui lui serait nécessaire pour l'étude du dossier (article L.1611-4 du code général des collectivités territoriales).

NB : Les dossiers incomplets et envoyés sans les pièces demandées seront déclarés irrecevables et retournés à la personne chargée de la présente demande (1- Identification - 1.7)